

## La désencraudeuse de Savigny-le-Vieux : escroc, mystique exaltée ou sainte femme...

Quand cela va mal, au niveau de la santé ou du travail par exemple, on cherche des explications et surtout des solutions. Et si la science, incarnée par le médecin ou le vétérinaire, n'est pas en capacité d'apporter des réponses, on aura aussi bien recours à la prière, à l'exorcisme (si on croit que le Diable y est pour quelque chose), ou encore aux pratiques de désensorcellement (si on se croit victime d'un « mal-faisant »). Le méli-mélo des croyances vous crée des êtres hybrides, telle Léontine Esnault, la « désencraudeuse » de Savigny-le-Vieux, qui a exercé (sévi ?) à partir de 1956 et durant une vingtaine d'années, dans le sud-ouest de la Manche et au-delà.

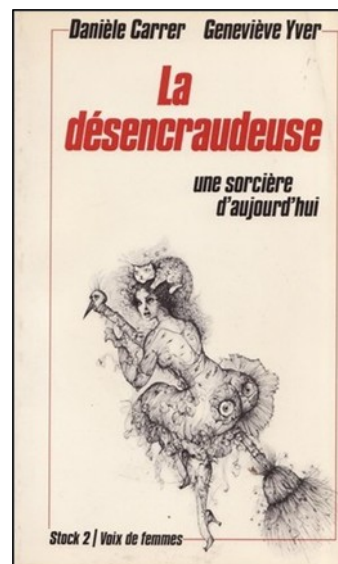
On relira avec un intérêt perplexe le récit de Danièle Carrer et Geneviève Yver, *La désencraudeuse – une sorcière d'aujourd'hui*, publié aux éditions Stock en 1978 <sup>(1)</sup>. La couverture du livre n'est pas très heureuse et la toute dernière partie, sur les « femmes sorcières », n'est pas d'une lecture indispensable, mais le corps du récit demeure un témoignage saisissant sur les croyances et mentalités dans la région. Comment une modeste marchande de tissus de village, Léontine Esnault, a-t-elle pu devenir d'abord une « désencraudeuse » d'étables « maléficiées », puis « ce personnage important qui dispense à des centaines de gens conseils, remèdes et prières » ? À la fois prêtre et médecin, « elle a sa cour et ses fidèles qui l'écoutent, la suivent, la servent avec aveuglement et ferveur ».

Sans qu'on sache vraiment s'il y a de sa part une malveillance volontaire, Léontine Esnault réduit de

jeunes femmes, entre autres, à un état de dépendance absolue... Mais toujours à l'extrême limite de ce que l'Église catholique et le corps médical peuvent accepter, tolérer.

À un point tel que le 6 janvier 1978, la cour d'appel de Caen la condamnera à six mois de prison avec sursis, pour non-assistance auprès d'un agriculteur qui a failli y perdre la vie, mais elle sera relaxée, ainsi que son mari et son fils, de l'accusation d'escroquerie...

Le onzième chapitre est intitulé : « On change la main et on recommence »... Léontine Esnault « a fermé sa porte. Elle ne voit plus personne. Elle a promis au juge qu'elle ne recommencerait plus jamais ». Cependant, si on ne peut plus venir la voir à Savigny-le-Vieux, « rien ne l'empêche, elle, de se déplacer »... Et puis, assurent Danièle Carrer et Geneviève Yver, « d'autres ont tiré parti des expériences vécues à Savigny et les ont imitées en les reprenant à leur propre compte ». Et c'est ainsi que les deux auteurs nous emmènent alors dans le sud-est de la Mayenne...



<sup>(1)</sup> – Plusieurs exemplaires sont disponibles à la Bibliothèque municipale de Laval.